

SUCCES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

PAREF annonce que, conformément à la décision du directoire du 4 octobre 2010 et au communiqué publié le lendemain, l'augmentation de capital en placement privé portant sur 91.500 titres (9,99 % du capital avant opération) représentant un montant brut de 4,575 M€ a comme prévu été finalisée ce jour.

Motifs de l'opération

La décision de procéder à cette opération a été motivée par la volonté de renforcer la situation financière du groupe PAREF et d'accélérer le développement de la gestion pour compte de tiers. Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital seront notamment utilisés pour permettre à PAREF de participer en capital au lancement de nouveaux fonds institutionnels, principalement d'OPCI, même de façon minoritaire, afin de jouer pleinement son rôle de sponsor.

Principales caractéristiques de l'opération

- **Montant brut : 4.575.000 euros**, réalisée par émission sans droit préférentiel de souscription de 91.500 actions dans le cadre d'un placement privé ; cette opération s'inscrit dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée générale du 19 mai 2010 dans sa 17ème résolution.
- **Prix d'émission : 50 euros** (prime d'émission de 25 euros incluse), libéré intégralement en numéraire dès la souscription.
Le prix d'émission de 50 euros est supérieur à la moyenne des 3 et des 20 derniers cours de bourse de l'action PAREF précédant le 4 octobre, date de la décision du Directoire de lancer cette émission.
- **Souscripteurs** : L'opération était réservée à des investisseurs prestataires de services d'investissement habilités à faire de la gestion pour compte de tiers, à des investisseurs qualifiés et à un cercle restreint d'investisseurs au sens de l'article D.411-4 du Code monétaire et financier, sous réserve que ces investisseurs agissent pour compte propre.

L'augmentation de capital a été souscrite par 11 investisseurs; deux souscriptions sont supérieures à 20% de l'opération, à savoir celle d'Anjou Saint-Honoré (famille Lévy-Lambert) pour 31.000 titres et celle de MO1 (membre du pacte d'actionnaires) pour 26.000 titres.

- **Calendrier : le règlement-livraison** des actions nouvelles est prévu **le 27 octobre 2010**.
- **Les actions nouvelles portent jouissance courante**. Elles seront assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation à compter du 27 octobre 2010 (code ISIN : FR00110263202). Le nombre d'actions composant le capital de la société sera ainsi augmenté à cette date de 91.500 titres et passera de 915.753 à **1.007.253**.
- **Capitaux propres consolidés part du groupe** : ils passent de 69,1 M€ à 73,7 M€ sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 30 juin 2010,
- **Dilution** : Le tableau ci-dessous met en évidence l'incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de PAREF et n'ayant pas souscrit à l'opération :

	Participation de l'actionnaire (%)
Avant émission des actions nouvelles	1,00%
Après émission des 91 500 actions nouvelles	0,91%

A propos de PAREF

Le groupe PAREF se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires :

- **Investissement commercial et résidentiel** : PAREF détient divers immeubles commerciaux en région parisienne et en province, ainsi que des immeubles d'habitation à Paris acquis en usufruit temporaire.
- **Gestion pour compte de tiers** : PAREF Gestion, filiale de PAREF agréée par l'AMF, gère 3 SCPI et 3 OPCI.

Au 30 juin 2010, le groupe PAREF détient un patrimoine immobilier de 200 M€ et gère 435 M€ pour compte de tiers.

Les titres PAREF sont cotés sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris - ISIN : FR00110263202 - Mnémo : PAR



Hubert LEVY-LAMBERT
Président du Directoire

Alain PERROLLAZ
Directeur Général

Tél. : 01 40 29 86 86

www.paref.com

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès VILLERET
Relations Analystes Investisseurs - agnes.villeret@citigate.fr

Lucie LARGUIER
Relations Presse financière - lucie.larguier@citigate.fr

Tél. : 01 53 32 78 89 / 95